



Le handicap au travail, parlons-en !

Vrai/Faux : il existe des postes réservés pour les Travailleurs Handicapés ?

A. Vrai

B. Faux

Réponse B : Faux, les travailleurs handicapés peuvent occuper tous les postes s'ils ont les compétences attendues et que leur handicap est compatible avec les contraintes du poste. Comme n'importe quel agent...

POUR EN PARLER, CONTACTEZ LA MISSION HANDICAP DU CDG57

Tel : 03 87 65 27 06 - Mail : handicap@cdg57.fr

